



Appel à projet

Résidence d'artiste

Festival les Arts dans la Rue à Contres (41)

Dans le cadre de la 10^{ème} édition du Festival des Arts dans la Rue à Contres, nous recherchons des artistes (plasticiens, photographes, street-artistes, sculpteurs ...) pour une semaine de résidence de création in situ.

Le festival qui regroupe arts vivants et arts plastiques aura lieu les **31 août et 1^{er} septembre 2019**. La résidence d'artiste aura donc lieu en amont du festival. Elle durera **6 jours**. Il s'agira de créer une œuvre (plutôt destinée à être présentée en extérieur) qui sera inaugurée et exposée pendant les deux jours du festival. Elle sera ensuite conservée et entretenue par la Commune du Controis en Sologne.

En plus de la création, **l'artiste sera assuré d'avoir un lieu d'exposition pendant les deux jours du festival** pour y présenter le reste de son travail. Il devra donc être présent à cette date.

L'artiste sera **rémunéré**, selon son statut, en droits d'auteur à hauteur de **1500€**. Il devra justifier dans son dossier de candidature de **son activité professionnelle** (N° SIRET, N° AGESEA, N° Maison des artistes...).

Une **convention** sera signée entre l'artiste et la collectivité pour définir les termes de la résidence.

La Commune du Controis en Sologne mettra un lieu de création à disposition de l'artiste (pour lui uniquement, pas de conjoint accepté), assurera son logement, ses repas, son défraiement et une aide financière et technique liée à l'œuvre réalisée (mise à disposition d'un local, utilisation des équipements de la commune, ect...). La commune se chargera du travail de promotion et de communication autour de la résidence.

L'artiste a carte blanche ne ce qui concerne le sujet de sa création. Les dossiers de candidatures seront examinés par un comité de sélection qui se réunira courant février 2019.

Pour postuler, l'artiste devra rendre un dossier papier complet (pas de dossiers numériques) comprenant :

- Un CV artistique
- Un book présentant l'ensemble du travail de l'artiste
- Une note d'intention concernant le projet proposé pour la création, le plus détaillé possible (images, textes, recherches, dessins...)
 - Un budget de création (coût des matériaux, coût d'impressions, besoin éventuel d'outillage...)
 - Une proposition d'intervention auprès du public (facultatif)

Les dossiers sont à retourner par la poste au plus tard le 25 janvier 2019 à l'adresse suivante:

**Mairie de Contres
A l'attention d'Amélie Nectoux
Place du 8 mai 1945
41700 Contres**